

**Extrait du Registre des délibérations du
Conseil Municipal
de la Commune de LARGEASSE**

L'an deux mille vingt-cinq,

Le jeudi vingt-deux mai à vingt heures trente

Le Conseil Municipal de la Commune de LARGEASSE

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la Présidence de M. Jean-Jacques GROLLEAU, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : le 15/05/2025

Présents : Jean-Jacques GROLLEAU, Christelle BODIN, Cécile SAUVETRE, Dominique BAUDOUIN, Karine BOISSONNEAU, Julien BONNET, Myriam COUTANCEAU, Benoît GOUBAND, David JARRY, Thomas MICHONNEAU, Alexandre RAMBAUD.

Pouvoirs/Absents/Excusés : Déborah DUBUIS, Olivier LARMANJAT, Benoît LOISEAU, Guy NOGRET.

Mme Christelle BODIN a été élue secrétaire de séance.

N°2025-037 Devis de broyage société TPF

Thomas Michonneau, 2^{ème} adjoint, nous présente le devis de TPF qui propose de passer sur les parcelles cadastrales A6 et A86 avec un broyeur à chenilles et marteaux qui arrasera les souches et éliminera les branchages et résidus au sol. Le devis s'élève à la somme de 1.000€ ht soit 1.200 € ttc.

Après avoir entendu Monsieur le maire et après en avoir délibéré, Le conseil municipal à l'unanimité,

- **VALIDE** le devis de la société TPF pour un montant de 1.200,00 € TTC.
- **AUTORISE** Monsieur le maire à prendre toutes les décisions et signer tous les documents nécessaires à la réalisation de l'opération.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus,
Pour copie certifiée conforme et exécutoire, Publié ce jour

Secrétaire de Maire
Christelle BODIN



LARGEASSE, le 22 mai 2025

Le Maire

Jean-Jacques GROLLEAU

